

### CONTRAT DE LOCATION D'EMPLACEMENT

Entre le soussigné et le camping de CAPELAN, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

1° Mr-Mme-Mlle.....Prénom.....

Adresse.....

.....Code postal.....

Ville.....☎.....

Accepte les conditions de location et les tarifs joints et s'engage à occuper un emplacement:

Date précise d'arrivée après 12 h..... Date de départ .....

Nombre de personnes.....Plus.....enfant(s) de moins de 7 ans

Tente (dimensions ).....Caravane(dimensions).....Camping-car.....

Voiture(s)(nombre)..... Branchement électrique :    oui        non

**Salle de bain individuelle :**            oui            non        **Réfrigérateur :**    oui        non

2° Le camping de CAPELAN réserve, selon les conditions de location, un emplacement aux dates indiquées.

### 3° VERSEMENT

- Acompte de **25%** du montant total du séjour =.....€

- Frais de réservation et de dossiers =..... **16,00 €**

Total du versement =.....€

### 4° MODE DE REGLEMENT

Joindre en retour le contrat en double exemplaire, accompagné du versement de.....€  
par chèque à l'ordre du camping de CAPELAN ou carte bancaire VISA-EURO ou MASTERCARD – MAESTRO - e-  
CARTE BLEUE

N° | \_\_\_\_\_

Date d'expiration [ ] [ ] [ ] [ ]    Signature

Fait à MEYRUEIS le  
(signature précédée de la mention :  
« Lu et approuvé »)

Le propriétaire gérant :  
Signature

## CONDITIONS DE LOCATION

1° Toute location est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée.

### 2° RESERVATION

La réservation ne devient effective qu'avec notre accord et après réception d'un versement comprenant :

- 25% du montant total de la location,
- 16,00 € de frais de réservation et de dossiers par emplacement restant dans tous les cas à la charge du locataire.

Tout versement non accompagné des **deux contrats** remplis et signés ne saurait d'aucune façon assurer cette location. Après acceptation un exemplaire vous sera retourné.

### 3° NON-OCCUPATION

En l'absence de message du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement devient disponible 24 heures après la date de son arrivée mentionnée sur le contrat de location et le règlement intégral des prestations demeure exigé.

### 4° ANNULATION

En cas d'annulation, il vous sera retenu ou vous resterez devoir :

- les frais de location ;
- un montant égal à 20% du coût intégral du séjour si vous annulez plus de 15 jours avant la date prévue de votre arrivée ;
- Le montant total de votre séjour si vous annulez moins de 16 jours avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date.

### 5° PAIEMENT

Le montant du séjour **est intégralement payable le jour de l'arrivée**. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou départ anticipé.

### 6° REGLEMENT INTERIEUR

Tout locataire est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping de CAPELAN. Les tribunaux de MENDE sont seuls compétents en cas de litige.

IBAN : FR84 3007 7015 0200 0025 2058 J19  
ADRESSE SWIFT : SMCTFR2AXXX

SMC MILLAU